



Communiqué de presse

Les Associés de la SATT Conectus Alsace font entrer la Région Alsace au Conseil d'Administration

Strasbourg, le 16 Juin 2014

La SATT Conectus Alsace, première Société d'Accélération du Transfert de Technologie créée en France, a tenu son Assemblée Générale le 13 juin. A cette occasion, les associés de Conectus Alsace (Université de Strasbourg, Université de Haute Alsace, INSA Strasbourg, ENGEES, CNRS, INSERM, et la Caisse des Dépôts et Consignations, qui représente l'Etat dans les instances de la SATT) ont ratifié à l'unanimité deux décisions majeures : la modification des statuts instaurant la création d'un treizième siège d'administrateur, et la nomination de la Région Alsace comme administrateur de plein droit, faisant de l'Alsace la première région à intégrer la gouvernance d'une SATT. Cette nomination s'inscrit dans le contexte du partenariat renforcé récemment établi entre Conectus Alsace et la Région Alsace.

La SATT Conectus Alsace est avant tout l'outil d'une politique publique – le Programme Investissement d'Avenir – qui vise à renforcer la compétitivité de l'industrie française au travers du transfert de technologies issues des laboratoires publics de recherche alsaciens.

La Région Alsace s'est historiquement beaucoup investie dans la valorisation de la recherche et la maturation des technologies issues des laboratoires publics alsaciens. Elle a ainsi largement soutenu le Réseau Conectus¹ entre 2006 et 2011, apportant plus de 1,8M€ de financement, dont plus de 80% dédiés à la maturation technologique. En complément de ses interventions traditionnelles sous forme de subventions, la Région Alsace a développé depuis une dizaine d'années une politique de soutien au développement des fonds propres des entreprises alsaciennes. Cette politique vise à renforcer la structure financière des entreprises afin de faciliter leur accès aux investissements, à l'innovation et conforter leurs relations avec le monde bancaire.

La société de gestion Alsace Capital, créée par la Région, dispose ainsi, avec les fonds Alsace Capital, Alsace Croissance et Cap Innov'Est, d'une capacité d'investissement dans les fonds propres des PME et ETI alsaciennes de 100 M€. À la mise en place du fonds d'amorçage Cap Innov'Est, qui devrait intervenir dans les prochains mois, la Région sera présente sur l'ensemble de la chaîne du financement de l'innovation.

Les lois de décentralisation ont par ailleurs renforcé le rôle des Régions comme chef de file du développement économique sur leur territoire.

_

¹ DMTT : dispositif mutualisé de transfert de technologie





Fort de cet historique comme de ces évolutions du cadre légal, c'est tout naturellement que Conectus Alsace et le Conseil Régional d'Alsace ont engagé des discussions en vue de l'intégration de la Région sur le Conseil d'Administration de Conectus Alsace.

Cette intégration se fait concomitamment à la mise en place d'une alliance renforcée entre les deux partenaires. Dans le cadre de ce partenariat, établi pour 5 ans, le Conseil Régional d'Alsace confie à Conectus Alsace la gestion d'une enveloppe de 200k€ par an, destinée à des coinvestissements sur des projets de maturation à fort impact territorial (orientée vers des PME, sur des thématiques de la « Smart Specialisation Strategy »).

Suite à cette nomination, la Région Alsace siégeant jusqu'alors comme observateur au Conseil d'Administration, dispose désormais d'un siège d'administrateur de plein droit, et pourra à ce titre participer à la vie de la société et à l'ensemble des délibérations du Conseil.

« Je me félicite que nous soyons aujourd'hui la seule Région française participant, en tant qu'administrateur, à la gouvernance d'une SATT, opérateur unique pour le transfert de technologies issues des laboratoires publics aux entreprises. Notre partenariat avec la SATT Conectus Alsace permettra d'appuyer le développement des entreprises et renforcera ainsi la compétitivité et le rayonnement de notre territoire. », indique Philippe Richert, Président du Conseil Régional d'Alsace, Ancien Ministre.

« Nous sommes très heureux d'accueillir le Conseil Régional d'Alsace au sein de notre Conseil d'Administration en tant qu'administrateur. Après l'intégration sur notre Comité d'Investissement de membres des Pôles de compétitivité régionaux, et du représentant de CapInnnov Est, notre fond régional d'amorçage, cette nouvelle étape finalise notre plein ancrage dans notre écosystème territorial » souligne Nicolas Carboni, Président de Conectus Alsace. « Au-delà des chiffres et des résultats – par exemple les 7 start-ups basées sur des technologies transférées par Conectus Alsace - cet événement illustre à nouveau la capacité de Conectus Alsace à constituer un puissant outil de développement économique régional, pleinement intégré à son écosystème ».





A propos de Conectus Alsace

Conectus Alsace fut la première SATT (Société d'Accélération de Transfert de Technologies) à voir le jour en France dans le cadre de l'Appel à Projets du Programme des Investissements d'Avenir.

Financée à 100 % par l'Etat sur le Fonds National de Valorisation dont l'opérateur est l'Agence Nationale de la Recherche, elle opère sous statut de droit privé, avec pour actionnaires : l'Université de Strasbourg, le CNRS, l'Université de Haute-Alsace, l'Inserm, l'INSA de Strasbourg, l'ENGEES et la Caisse des Dépôts et Consignations qui porte la participation de l'Etat. Ses activités s'organisent autour de l'investissement dans la propriété intellectuelle, la maturation des technologies et le licensing, ainsi qu'autour de la gestion des contrats de recherche partenariale et de la vente de prestations de services dans le domaine de la recherche partenariale et du transfert de technologie.

www.conectus.fr http://conectlabs.conectus.fr

CONTACTS PRESSE

Conectus Alsace
Emilie Denat-Turgis,
Chargée de communication
emilie.denat@satt.conectus.fr,
+33 3 68 41 12 79

Région Alsace
Gaëlle Tortil,
Attachée de presse
gaelle.tortil@region-alsace.eu
+33 3 15 69 84